

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 1er avril 2010

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2010-5-6-1

Service consulté

**CONVENTION MASSIF VOSGIEN 2007-2013
(C244 – DÉVELOPPEMENT RURAL)**

Résumé : *Lors du BP 2007, l'Assemblée Départementale a souhaité poursuivre son soutien à l'agriculture de montagne à travers une convention spécifique entre les trois collectivités alsaciennes, la convention Massif Vosgien 2007-2013. Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur quatre dossiers représentant 43.483,09 € de subvention.*

Les collectivités territoriales alsaciennes souhaitent favoriser l'adaptation de l'agriculture de montagne en améliorant la qualité et la commercialisation des produits agricoles des territoires les plus fragiles et des zones rurales éloignées.

Encouragement à la vente directe de produits fermiers :

Les aides concernent la création ou l'aménagement de locaux, équipements (matériel de production, chambres froides, etc.), l'amélioration de la qualité des ressources en eau, la gestion des effluents et l'aménagement des abords du local de vente.

Pour la création de locaux neufs de transformation et de vente : l'aide est de 50 % du coût HT des opérations (taux cumulés : 35 % Région et 15 % Département du Haut-Rhin). Le montant subventionnable est plafonné à 90.000 € HT et raisonné sur trois années.

Pour les aménagements ou les extensions de locaux de transformation et de vente, dans un bâtiment existant : l'aide est de 50 % du coût HT des opérations (taux cumulés : 35 % Région et 15 % Département du Haut-Rhin). Le montant subventionnable est plafonné à 80.000 € et raisonné sur trois années.

Pour les projets collectifs (association d'au moins 3 exploitants agricoles ou maîtrise d'ouvrage collective), les plafonds d'intervention sont doublés.

Le respect de la charte d'intégration paysagère du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE) est demandé lorsqu'il s'agit d'une construction ou lors d'une rénovation suivant le cas.

Pour éviter des situations concurrentielles en terme d'équipement et rationaliser les équipements déjà existants sur le territoire (abattoir), les aides liées à la création des locaux de transformation ne concernent pas les filières de transformation de viande bovine, ovine et caprine, sauf cas exceptionnel.

Le comité technique Massif Vosgien réuni en date du 23 février 2010, a retenu quatre dossiers éligibles relatifs aux locaux de transformation et de vente, dont les caractéristiques figurent dans le tableau en annexe

Ces quatre dossiers représentent un total de subvention de 43.483,09 € à prélever sur le chapitre 204, fonction 74, nature 2042.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 01 AVRIL 2010

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2010

*(Plafond Contrat de Projets 2007/2013 – Massif Vosgien * 90 000,00 €)*

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU03966	CLAUDEPIERRE GERARD LE BONHOMME Amélioration de la fromagerie existante	66 336,30	15 %	9 950,44
DRU03946	EARL MICHEL Jean-Bernard LAPOUTROIE Création local transformation de yaourts et de lait	90 000,00 *	15 %	13 500,00
DRU03961	GAEC DUMOULIN Michel LAPOUTROIE Vitrine frigorifique sur véhicule marché	43 551,00	15 %	6 532,65
DRU03960	GAEC MOTSCH-GOLLENTZ OSENBACH Création d'un local transformation de yaourts et de vente	90 000,00 *	15 %	13 500,00
			Total	43 483,09

CONTRAT DE PLAN 2007/2013
Locaux de transformation et de vente
Comité du 23 février 2010

Maîtres d'Ouvrage	Commune	Nature de l'investissement	aménagement/création	Montant des travaux	Date de dépôt	Avis de l'instructeur	Assiette retenue	Taux (%)	Subvention proposée (en Euro)				Observations
									Région	Département	FEADER	Autres	
EARL MICHEL Jean-Bernard	Lapoutroie (68)	Création d'un atelier de transfo laitière	création	128 429,04	29/01/2010	conforme	90 000,00	50,00%	31 500,00	13 500,00			AB, plan qualité, intégration paysagère
		étude de marché		4 000,00		conforme	4 000,00	80,00%	3 200,00				
GAEC MOTSCH-GOLLENTZ	Osenbach (68)	création d'une atelier de transfo yaourts et local de vente	création	142 170,19	03/02/2010	conforme	90 000,00	50,00%	31 500,00	13 500,00			BàF, plan qualité, intégration paysagère
GAEC DUMOULIN	Lapoutroie (68)	véhicule frigorifique		59 067,00	29/12/2009	conforme	43 551,00	50,00%	15 242,85	6 532,65			plan qualité, AB, seuls les aménagements sont éligibles
Gérard CLAUDEPIERRE	Le Bonhomme (68)	équipements fromagerie (lave-vaisselle, machines à froter munster et tomme, étagères, refroidisseurs, équipements de chambre froide, matériels divers...), local de séchage	aménagement	66 336,30	29/12/2009	conforme	66 336,27	50,00%	23 217,69	9 950,44			AOC, HACCP (=plan qualité?)
TOTAL									104 660,54	43 483,09			